

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 26 avril 2019	N° 2019-234

Convocation du 19 avril 2019

Aujourd'hui vendredi 26 avril 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Bernard LE ROUX, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Jacques PADIE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel LABARDIN à M. Daniel HICKEL
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT
M. Michel VERNEJOUL à M. Alain ANZIANI
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean-Pierre TURON
M. Erick AOUIZERATE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H
Mme Cécile BARRIERE à M. Jacques BOUTEYRE
Mme Odile BLEIN à M. Max GUICHARD
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à Mme Elisabeth TOUTON
Mme Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX
M. Vincent FELTESSE à Mme Michèle DELAUNAY
Mme Martine JARDINE à M. Jean TOUZEAU
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH
Mme Anne-Marie LEMAIRE à Mme Chantal CHABBAT
M. Thierry MILLET à Mme Zeineb LOUNICI
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à M. Marc LAFOSSE
Mme Christine PEYRE à Mme Gladys THIEBAULT
M. Michel POIGNONEC à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
M. Alain SILVESTRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE

EXCUSE(S) :

M. Patrick PUJOL.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Philippe FRAILE-MARTIN à Mme Maribel BERNARD à partir de 10h15

M. Alain TURBY à M. Max COLES à partir de 11h20
M. Michel HERITIE à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 11h30
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON à partir de 11h45
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Dominique IRIART à partir de 11h55
M. Didier CAZABONNE à M. Guillaume GUARRIGUES à partir de 12h00
M. Marik FETOUH à Mme Laetitia JARTY-ROY à partir de 12h15
M. Alain CAZABONNE à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 12h20
M. Eric MARTIN à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 12h20
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA à partir de 12h25

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 26 avril 2019	Délibération
	Direction générale des Territoires Direction administrative et financière - Pôle ter Rive droite	N° 2019-234

Ambès - Création de la voie de jonction entre la rue Lachenal et l'ancienne route départementale (RD 113) - Confirmation de décision de faire - Décision - Autorisation

Monsieur Patrick PUJOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°2018-247 du Conseil de Bordeaux Métropole, les élus ont autorisé la signature des contrats de co-développement 2018-2020.

Depuis, l'avancement du projet permet de proposer la validation du jalon suivant concernant le projet de voirie (cf fiches jointes).

PROJET	JALON	ESTIMATION	IMPUTATION BUDGETAIRE	N°FICHE ACTION
Ambès - Création de la voie de jonction entre la rue Lachenal et l'ancienne route départementale (RD113)	Confirmation de décision de faire	1 100 000 € (dont 500 000 € au FIC)	05P060000O003 23-2315-844	C040040059

La confirmation de décision de faire concerne l'aménagement de l'accès voirie au parc de Cantefrène. Le projet consiste à créer une voie verte (cycliste et piétonne) pour relier la ville au parc, sécuriser la traversée de la RD 113 et requalifier la rue frères Devès.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5217-2,

VU les états et les fiches projet mis à la disposition des élus métropolitains,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE ce projet fait l'objet d'un avancement programmé des études,

DECIDE

Article 1: l'ajustement pour ce projet avec la planification financière est approuvé.

Article 2: la dépense correspondante sera imputée au titre de l'exercice considéré chapitre 23 article 2315 fonction 844

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 avril 2019

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 30 AVRIL 2019	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 30 AVRIL 2019	le Vice-président,
	Monsieur Patrick PUJOL

CONTRAT DE CO-DEVELOPPEMENT 2018-2020

Commune d'Ambès

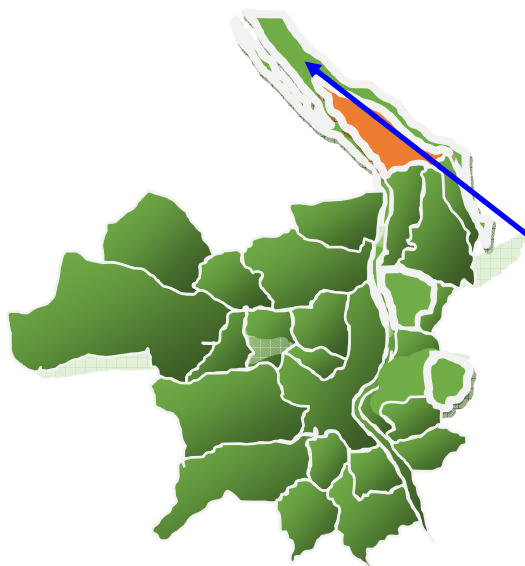
Fiche action : 07
N° CODEV : C040040059

Réseau de catégorie : 1

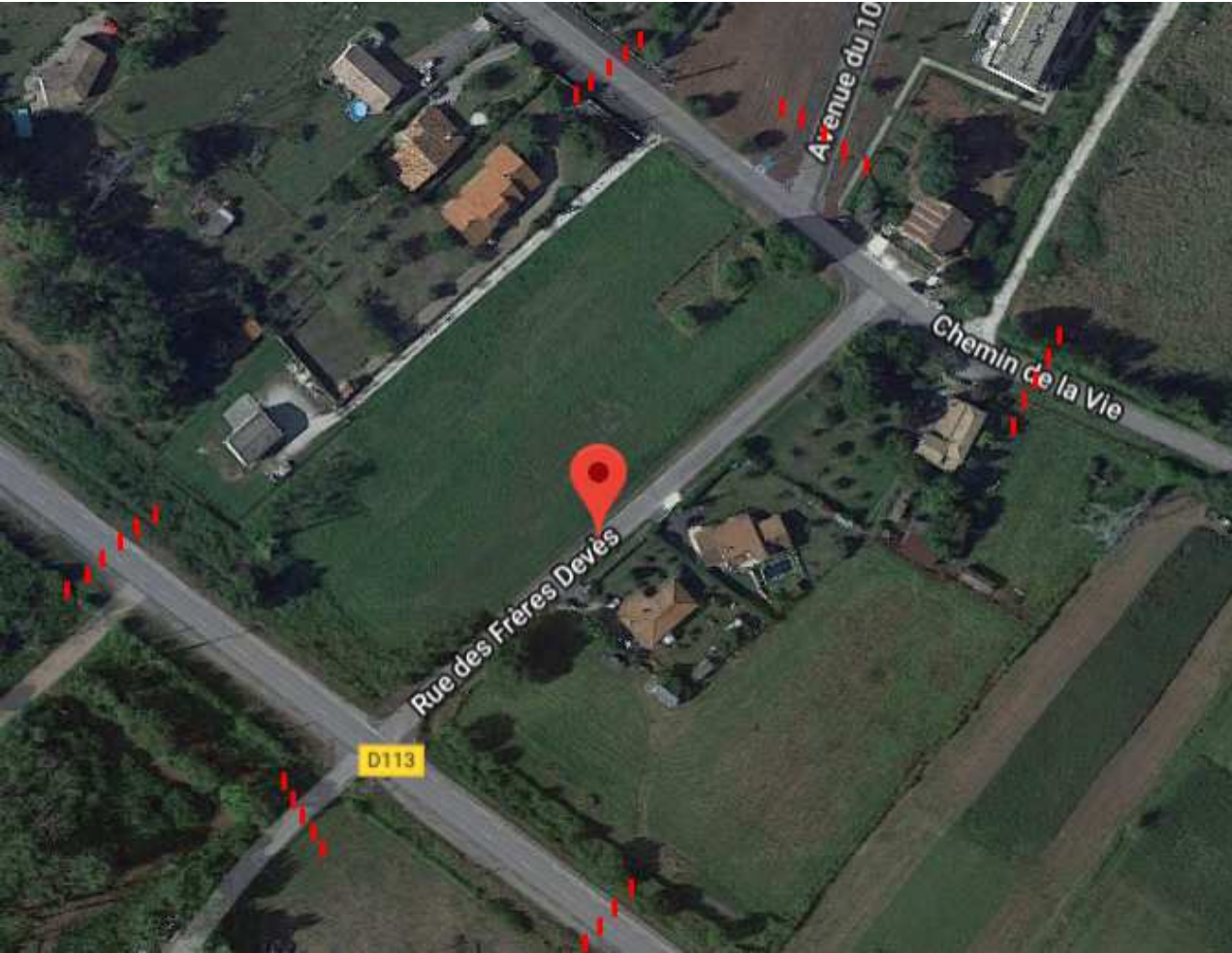
Nom du projet : Création de la voie de jonction entre la rue Lachenal et l'ancienne route départementale (RD113)

Confirmation de Décision de Faire : 26 avril 2019

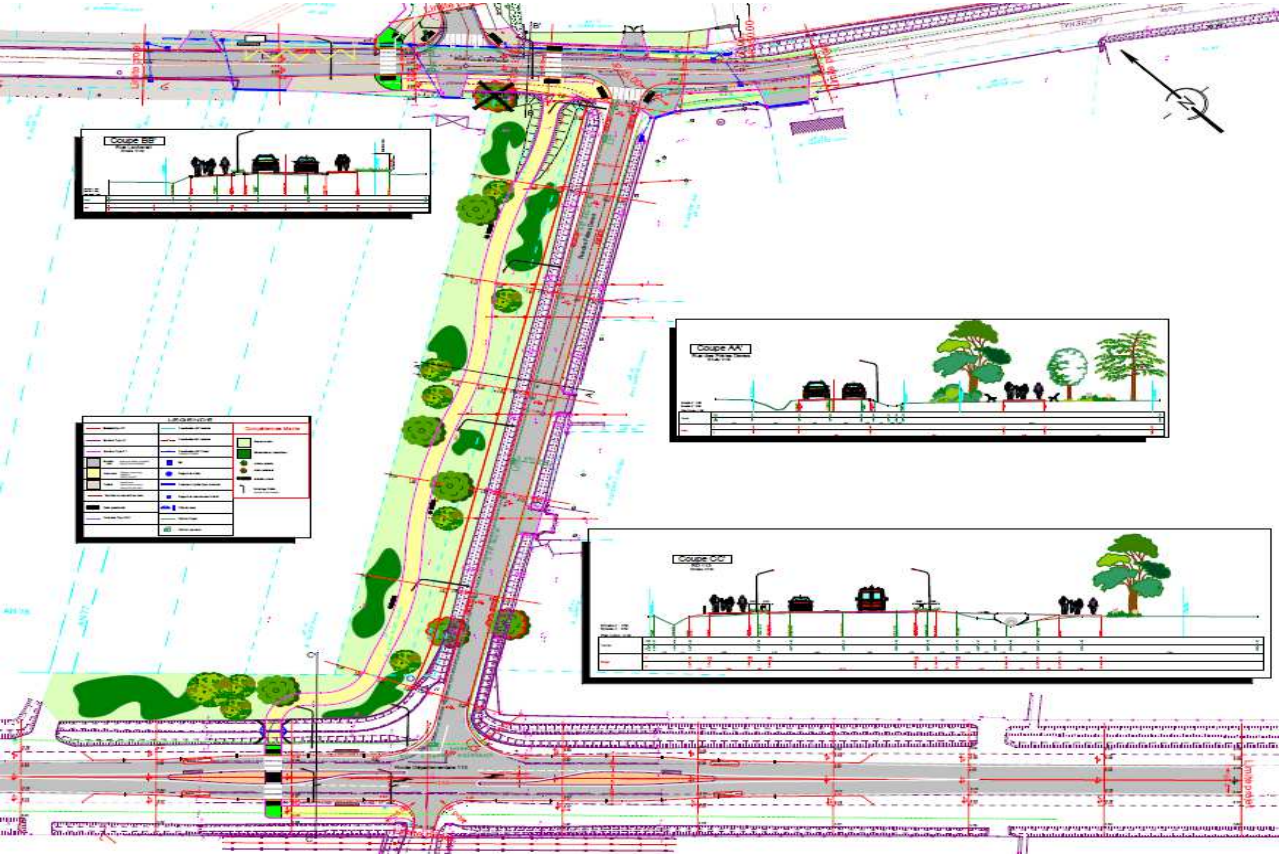
**LOCALISATION DU PROJET : Rue Lachenal-Rue frères
Devès-RD 113-Parc Cantefrène**



PERIMETRE DU PROJET



PROJET D'AMENAGEMENT



ELEMENTS DU PROGRAMME VOIRIE :

- **Engagements Bordeaux Métropole :** Bordeaux Métropole s'est engagée à finaliser les études de Maitrise d'œuvre (AVP) et exécuter les travaux d'aménagement avant de remettre en gestion l'ouvrage au gestionnaire. L'objectif du projet est de relier la rue Louis Lachenal (en assurant la continuité de la voie créée au sein de l'opération immobilière GOTHAM) à la RD 113 pour un accès à l'espace loisir/halte nautique de CANTEFRENE et d'assurer un cheminement sécurisé pour les piétons et cyclistes entre le projet immobilier GOTHAM et l'espace de loisirs de CANTEFRENE.
- **Engagement de la Commune d'Ambès :** il s'agit de réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..), valider les études d'Avant-Projet et réaliser les équipements sous sa maîtrise d'ouvrage.

ELEMENTS TECHNIQUE DU PROGRAMME (fonctionnalités, largeur, linéaire améliorations apportées) :

Le projet consiste à intervenir en deux étapes :

D'abord au niveau de la Route Départementale n°113

Avec la création :

- d'une voie verte de 3,00 m de large en stabilisé incorporant les modes doux : piétons et cyclistes.
- d'une bande d'espace vert de 1,50 m de large, accueillant l'éclairage public et les barrières de sécurité.
- la mise de chicane avec îlots sur la RD 113 pour la sécurisation de la traversée piétonne et cycliste.
- le raccordement d'Inolia au réseau existant.
- Les accotements de 2,00 m de large, de part et d'autre du RD, seront en grave.

Les eaux pluviales seront acheminées par des fossés existants.

Ensuite au niveau de la Rue Lachenal/Frères Devès

Avec :

- l'aménagement d'une chicane pour la sécurisation de la traversée piétonne et cycliste, ainsi que l'emprise nécessaire pour la mise en place de la voie verte.
- une voie verte de 3,00 m de large en stabilisé incorporant les modes doux : piétons et cyclistes.
- une bande d'espace vert de 1,00 m de large, accueillant l'éclairage public.
- le raccordement d'Inolia.

Les eaux pluviales seront récupérées par des bouches d'Egouts et acheminées par le collecteur principal, ou rejet direct au fossé existant.

ESTIMATION DE L'OPERATION : 1 100 000 TTC (Dont 600 000€ Codev et 500 000€ sur le FIC)
--

FINANCEMENT / IMPUTATION BUDGETAIRE GDMO :

Cdr : HCA

OPERATION : 05P060O003 CODEV 4 INTERCOM PTRD

NATANA : 23 - 2315

LIGNE DOSSIER : **01308-01 - 05P060 23151-TX VOIRIE INTERCO**

Chef de projet Imad ZOUHAIR	Pôle territorial Rive Droite
--	-------------------------------------

Le Directeur :
Thibault Rufas